

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Madi's Friends Daycare Ltd.	Numéro de permis 2019568	Date d'inspection Le 05 février 2025	
Nom de l'établissement Madi's Friends Daycare Ltd.		Numéro de téléphone (506) 426-1532	
Adresse 714 boulevard Everard H Daigle Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 3C6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	05 févr. 2025	05 févr. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Les médicaments dans la cuisine ont été mis sous clé durant ma visite.			

Commentaires généraux

Lors de ma visite en avant-midi (température ressentie -23), la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des espaces de rangement, des activités quotidiennes (cartable de planification, portfolio et observations des enfants), des effets personnels et des dossiers d'incident.

Observation de la collation fournie par les parents pour 2 enfants. Les autres enfants sont partis pour la pré-maternelle (débuter aujourd'hui jusqu'au début avril 2025) à l'école Sacré-Coeur (consentement signé par les parents pour cette activité dans le dossier des enfants)

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 février 2025

Date

original signé par

Jessica Morin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 février 2025

Date